

01 10 ESSENTIEL

JUILLET 2025 N°24

L'emploi salarié dans l'agroalimentaire en Normandie, en 2022

En Normandie, l'agroalimentaire emploie plus à l'ouest qu'à l'est

Fin 2022, l'agroalimentaire normand occupe près de 38 000 salariés en tout, répartis dans l'industrie agroalimentaire (27 200 salariés), et le commerce de gros de produits agroalimentaires (10 600 salariés). La transformation des productions agricoles régionales (lait, viande) est très présente à l'ouest de la région, et celle de produits d'importation (café, cacao) est plutôt située à l'est.

L'industrie agroalimentaire a un poids économique plus élevé dans les trois départements de l'ouest (Calvados, Manche et Orne) que dans les deux départements de l'est (Eure et Seine-Maritime), et joue un rôle important dans l'espace rural.

Périmètre

Cette publication porte sur l'agroalimentaire en Normandie, c'est-à-dire les industries agroalimentaires, ainsi que le commerce de gros de produits agroalimentaires.

Les industries agroalimentaires couvrent l'activité industrielle de transformation agroalimentaire, c'est-à-dire les divisions 10 et 11 de la Nomenclature d'activités française (NAF), à l'exception de l'artisanat commercial (principalement des commerces de bouche de proximité, comme les boulangeries). Le commerce de gros de produits agroalimentaires couvre les groupes 462 et 463 de la NAF, hors commerce de produits à base de tabac.

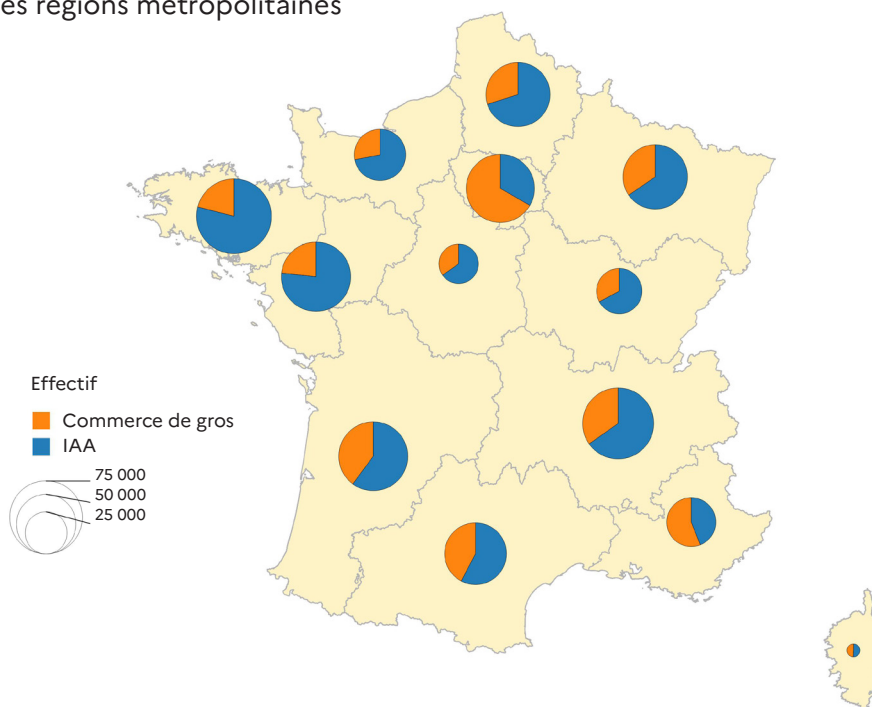
La place de l'agroalimentaire normand en France

Fin 2022, les industries agroalimentaires (IAA) normandes emploient près de 27 200 salariés (soit 6,6% de l'emploi salarié du secteur en France métropolitaine), répartis dans 613 établissements. Le commerce de gros de produits agroalimentaires, quant à lui, occupe plus de 10 600 salariés (soit 4,4% de l'emploi salarié du secteur en France métropolitaine), répartis dans 910 établissements. La publication porte sur ces 2 activités, dont l'effectif cumulé place la Normandie à la 9^{ème} position des régions de France métropolitaine (figure 1), avec 37 800 salariés et plus de 1 500 établissements.

Au total, l'agroalimentaire normand emploie 5,8% des salariés de l'agroalimentaire de France métropolitaine.

Figure 1 - La Normandie garde sa place de 9^{ème} dans le classement des régions pour l'emploi salarié dans l'agroalimentaire

Effectifs salariés des établissements agroalimentaires fin 2022 dans les régions métropolitaines



Note de lecture : en Normandie, sur un total de 37 800 salariés de l'agroalimentaire, 28% travaillent dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, et 72% dans les IAA.
Source : Insee, Flores 2022

Les secteurs de l'industrie agroalimentaire

L'élevage bovin, pilier de l'agriculture normande, est à l'origine des industries du lait et de la viande, rassemblant respectivement **25% et 20%** des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire de la région (soit environ 6 850 et 5 500 salariés) (figure 2).

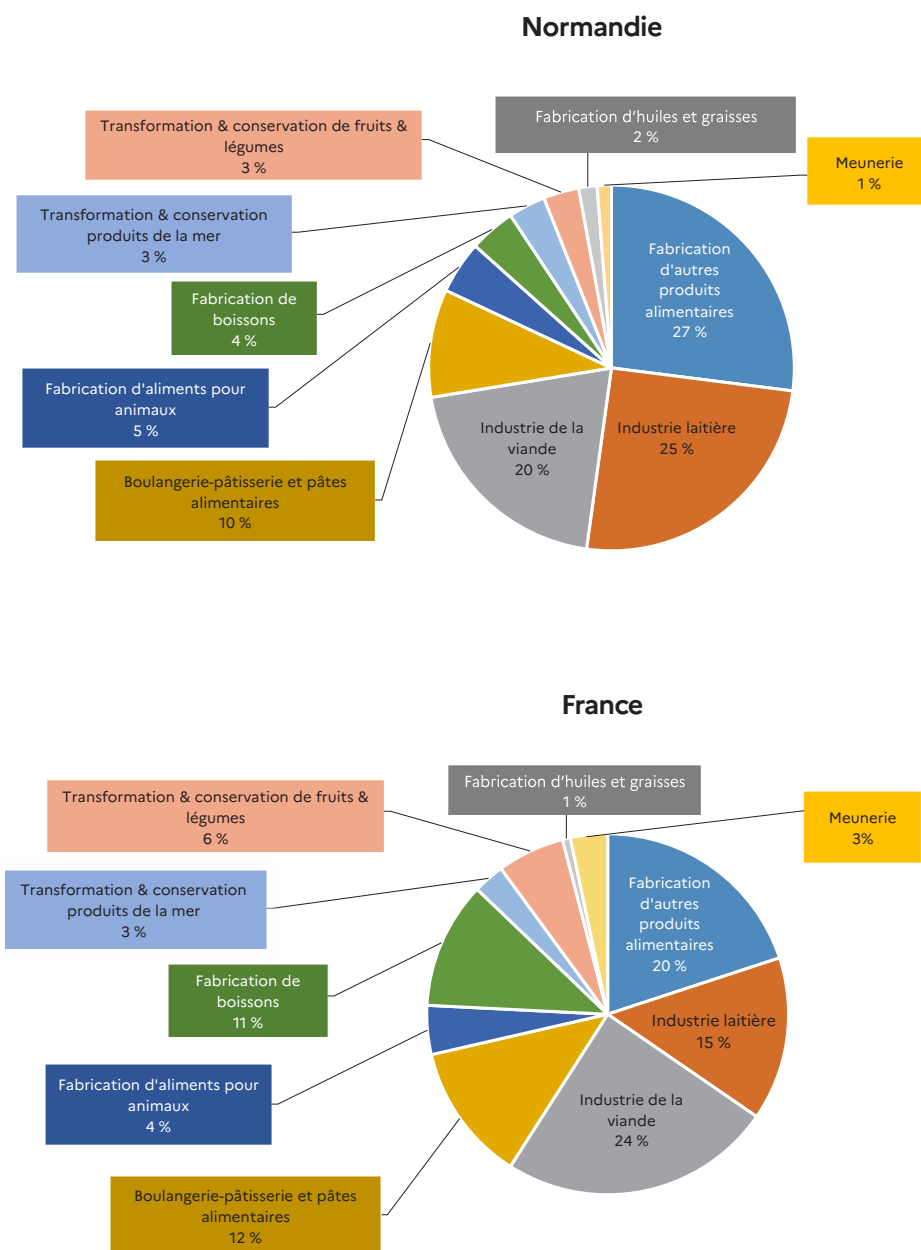
L'industrie de produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires concentre quant à elle 10% des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire de la région, soit 2 600 salariés.

La transformation de produits d'importation, tels que le cacao, le thé, le café, est très présente en Normandie, en raison de la présence de nombreux ports maritimes, notamment celui du Havre, avec son trafic de conteneurs en provenance des pays tiers.

L'industrie du cacao, chocolats et produits de confiserie est ainsi pourvoyeuse de nombreux emplois : plus de 2 000 salariés (soit 8 % des effectifs salariés normands de l'industrie agroalimentaire). La transformation du thé et du café emploie en Normandie plus de 900 salariés (soit 3% des effectifs salariés normands de l'industrie agroalimentaire).

Au final, les activités de transformation de lait et de viande concentrent 45% de l'emploi salarié, soit 12 350 salariés. En y ajoutant la transformation du thé-café, cacao-chocolat et les plats préparés, on atteint 64% de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire normande, soit 17 350 salariés (contre 51% en France, représentant 212 570 salariés).

Figure 2 - Industries du lait et de la viande : 12 350 salariés, qui représentent 45% des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire en Normandie en 2022
Répartition des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire fin 2022 selon l'activité en Normandie et en France



Note : la fabrication d'autres produits alimentaires est réparti entre :

- cacao, chocolat et produits de confiserie (Normandie : 7,6%, France : 4,9%)
- plats préparés (Normandie : 7,5%, France : 5,7%)
- thé, café (Normandie : 3,4%, France : 1,5%)
- sucre, aliments homogénéisés et diététiques, arômes, soupes (Normandie : 8,6%, France : 7,8%)

Source : Insee, Flores 2022

Les commerces de gros de produits agroalimentaires

Fin 2022, le commerce de gros de produits agroalimentaires emploie plus de 10 600 salariés en Normandie, soit 28 % de l'ensemble de l'agroalimentaire normand. Près de 18 % (1 900 salariés) d'entre eux travaillent dans le domaine du commerce de gros de céréales, tabac, semences et aliments pour le bétail (figure 3). Plus de 11 % (1 200 salariés) exercent leur métier dans le commerce de gros des produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles.

L'agroalimentaire normand selon l'activité

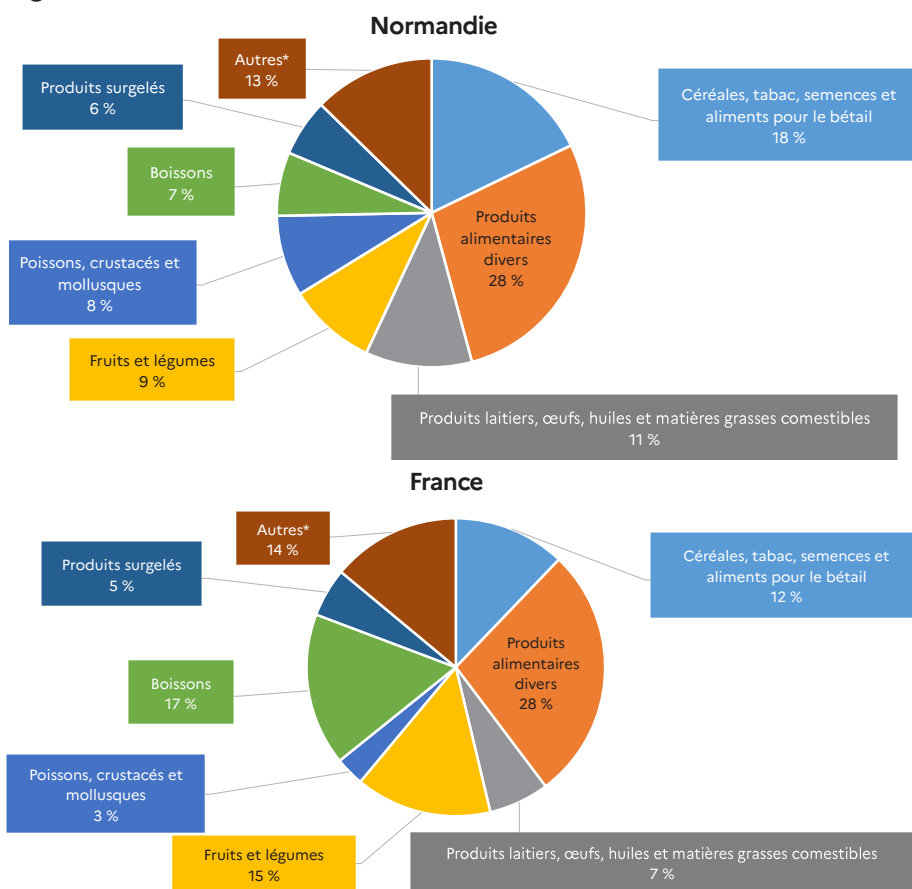
Parmi les activités les mieux représentées en Normandie figure l'industrie des corps gras (fabrication d'huiles et graisses comestibles), pour seulement 440 salariés, mais 15,1 % des salariés de France (figure 4).

De même, la transformation du thé et du café (914 salariés, soit 14,4 % des salariés français) est une activité bien présente en Normandie.

L'industrie laitière et la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie sont également bien placées. L'industrie laitière normande, forte de ses 6 846 salariés, représente 11,3 % de l'emploi national.

Figure 3 - Le commerce de gros : une répartition des salariés dans les différentes activités assez proche de celle de la France, sauf pour les boissons

Répartition des effectifs salariés du commerce de gros agroalimentaire fin 2022 selon l'activité en Normandie et en France

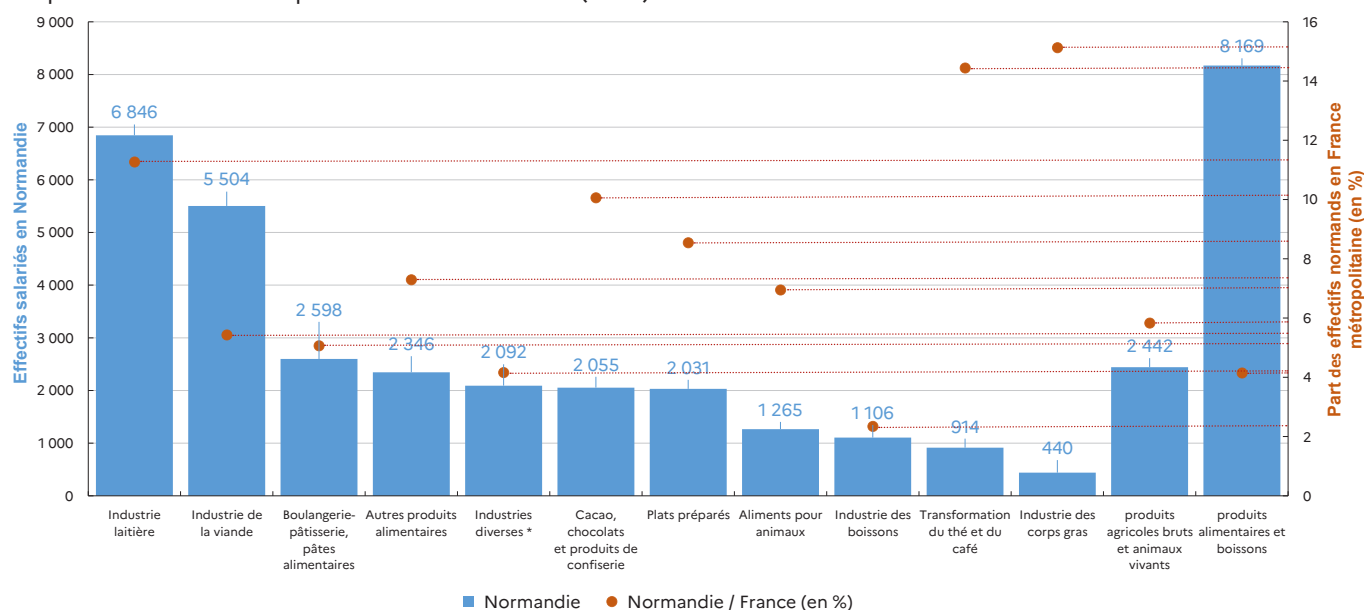


* La catégorie « Autres » regroupe le commerce de gros d'animaux vivants, de viandes de boucherie, de café, thé, cacao et épices, de fleurs et de plantes, de volailles et gibier, de sucre, chocolat et confiserie, de produits à base de viande, et de cuirs et de peaux.

Source : Insee, Flores 2022

Figure 4 - L'agroalimentaire en Normandie pèse entre 2 % et 15 % de l'emploi salarié national selon les activités

Effectifs salariés des établissements agroalimentaires normands fin 2022, et part en France métropolitaine selon l'activité (en %)



Note : * Industries diverses = produits de la mer, fruits et légumes, meunerie et travail du grain

Note de lecture : dans le secteur de la fabrication de produits laitiers, 6 846 salariés sont employés en Normandie, soit 25,2 % du total des salariés de l'industrie agroalimentaire normande. Ceci représente également 11,3 % des salariés de France métropolitaine dans ce même secteur.

Source : Insee, Flores 2022

Pour ce qui est de la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie, avec 2 055 salariés, la Normandie atteint 10,1% de l'emploi en France. L'industrie de la viande est moins bien positionnée. Malgré plus de 5 500 salariés, la région

représente seulement 5,4% du salariat français pour ce secteur, alors que pour le cheptel bovin, la Normandie représente 12 % du cheptel français (source : Statistique Agricole Annuelle 2022). Le secteur le moins présent en Normandie est celui de la

fabrication de boissons : seulement 2,3% du salariat national, soit 1 100 salariés, bien que ce soit une région de production de « boissons alcooliques distillées » (calvados, pommeau) ou cidre, mais avec des entreprises de faible effectif.

Les emplois de l'agroalimentaire sur le territoire normand

Selon l'activité et le département

Figure 5 - Calvados, Manche et Seine-Maritime concentrent 75% des emplois dans l'industrie, et 85% dans le commerce de gros de produits alimentaires

Effectifs salariés en Normandie fin 2022, selon l'activité et le département et part par rapport à la France

	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	Normandie	Part Normandie / France métropolitaine (%)
Autres produits alimentaires	1 450	1 224	456	1 280	2 936	7 346	8,9
Industrie laitière	2 476	2 330	1 320	152	568	6 846	11,3
Industrie de la viande	1 561	849	2 124	359	611	5 504	5,4
Boulangerie-pâtisserie, pâtes	552	471	266	83	1 226	2 598	5,1
Aliments pour animaux	754	142	69	228	72	1 265	7,0
Industrie des boissons	262	133	232	188	291	1 106	2,3
Industrie du poisson	20	323	0	0	552	895	7,7
Industrie des fruits & légumes	12	526	5	80	232	855	3,4
Industrie des corps gras, Meunerie et travail du grain	81	77	53	16	555	782	4,7
Total de l'industrie agroalimentaire	7 168	6 075	4 525	2 386	7 043	27 197	6,6
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	305	585	341	404	807	2 442	5,8
Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	2 518	1 230	211	585	3 625	8 169	4,1
Total du commerce de gros dans l'agroalimentaire	2 823	1 815	552	989	4 432	10 611	4,4
Total de l'agroalimentaire	9 991	7 890	5 077	3 375	11 475	37 808	5,8

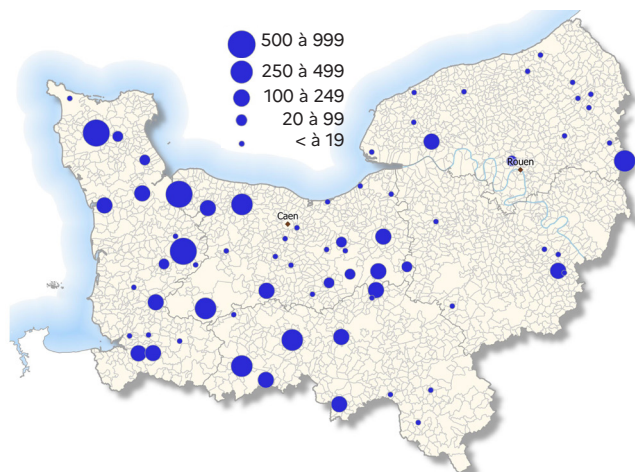
Note : la fabrication d'autres produits alimentaires est réparti entre :

- cacao, chocolat et produits de confiserie
- plats préparés
- thé, café
- sucre, aliments homogénéisés et diététiques, arômes, soupes

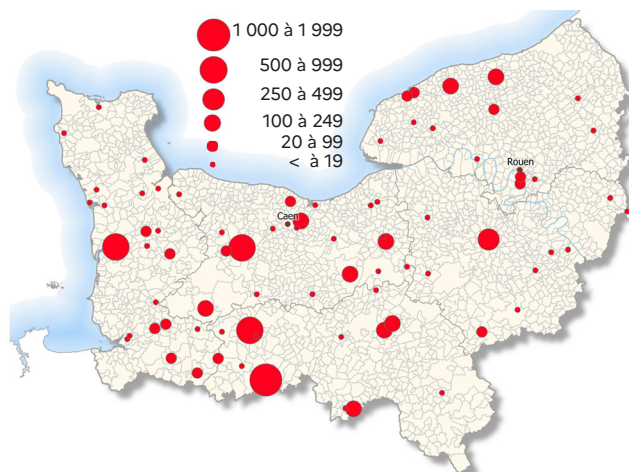
Source : Insee, Flores 2022

Figures 6 - Localisation des établissements de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaire
Effectifs salariés des différentes activités par commune fin 2022

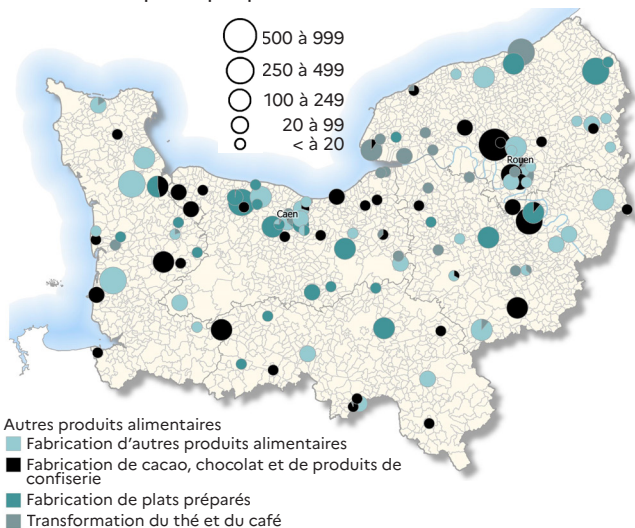
1) Industrie laitière :



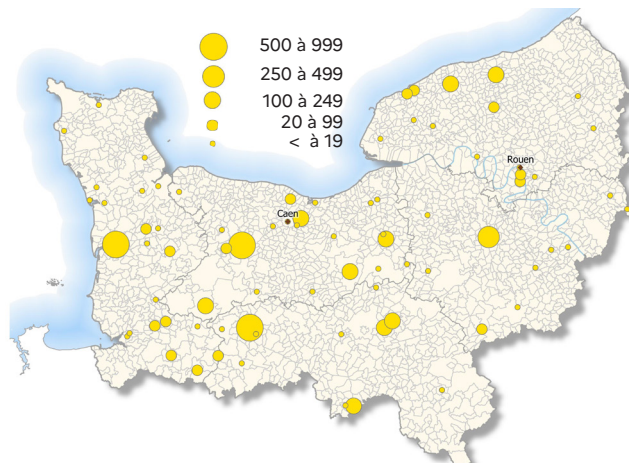
2) Industrie de la viande :



3) Autres produits alimentaires : cacao et chocolat, thé et café, plats préparés :

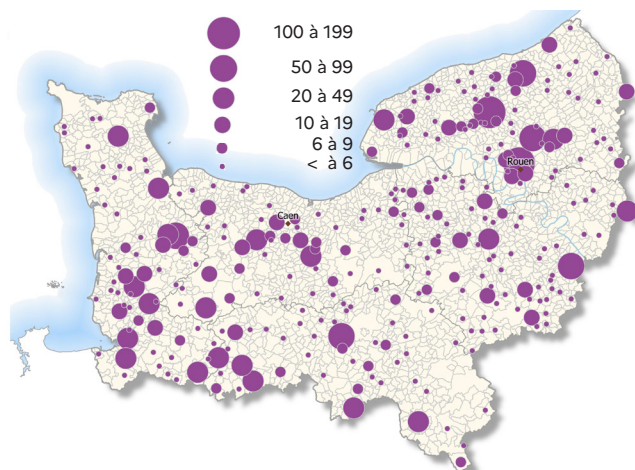


4) Industries diverses * :

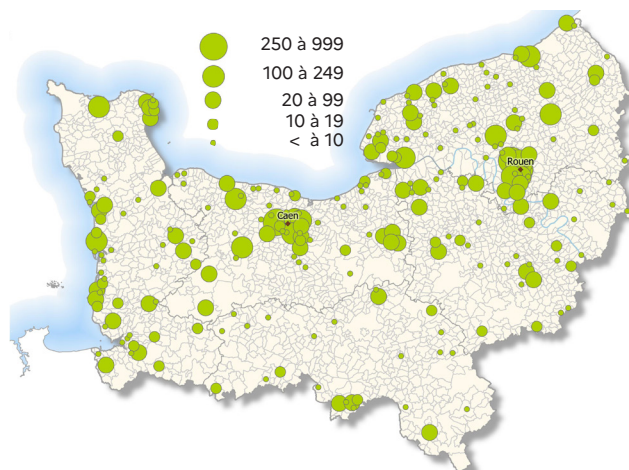


* Industries diverses : industries des produits de la mer, des fruits et légumes, des corps gras, des boissons, meunerie et travail du grain, boulangerie-pâtisserie, pâtes, aliments pour animaux

5) Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants :



6) Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons :



Source : Insee, Flores 2022

Davantage de cartes sont disponibles dans la rubrique « [Cartes et données géographiques](#) » du site internet de la DRAAF de Normandie

Dans l'espace rural

À l'ouest de la région, l'agroalimentaire joue un rôle important sur l'emploi dans l'espace rural (figure 7).

Tous secteurs économiques confondus, les emplois salariés sont plus présents dans l'espace rural des 3 départements de l'ouest de la région, où ils représentent 34% de l'emploi, qu'à l'est (24%). Mais cet écart entre les 2 anciennes régions normandes est beaucoup plus important dans l'industrie, en particulier agroalimentaire (figure 8).

En effet, dans les industries agroalimentaires : dans l'ensemble « Calvados, Manche et Orne », 71% des emplois salariés sont localisés dans l'espace rural, alors que dans l'ensemble « Eure, Seine-Maritime », 51% des emplois salariés sont localisés dans l'espace rural. Dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, on ne note pas de différence significative entre l'ouest et l'est de la région quant à cette part de l'emploi dans l'espace rural.

La répartition au sein de la région

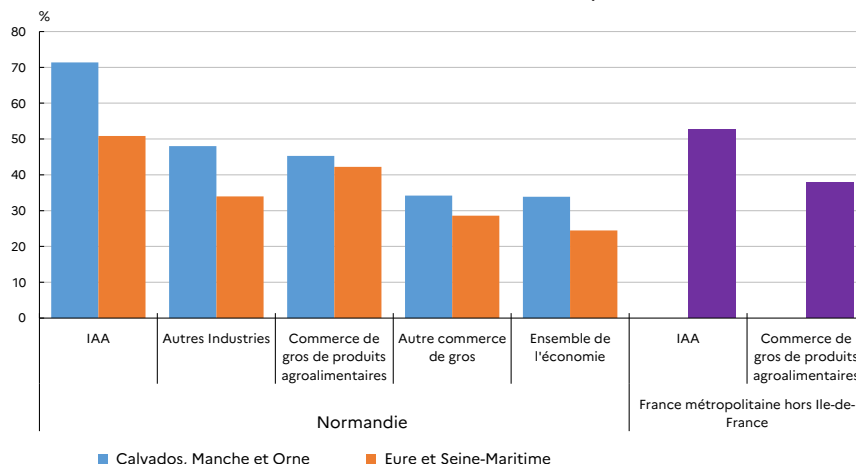
L'industrie du lait est très majoritairement implantée dans l'ouest de la région, au plus près de l'élevage bovin (cartes de la figure 6). C'est également vrai pour l'industrie de la viande, mais de façon moins flagrante (figure 9). Les salariés travaillant pour les industries du lait et de la viande sont surtout dans le Calvados (à hauteur de 33%), dans l'Orne (pour 28%), et dans la Manche (pour 26%). L'industrie laitière emploie 1 320 salariés dans l'Orne, 2 480 salariés dans le Calvados, et 2 330 salariés dans la Manche. L'industrie de la viande emploie 2 120 salariés dans l'Orne, 1 560 salariés dans le Calvados, et 850 salariés dans la Manche.

La transformation de produits d'importation (thé, café, cacao) est plutôt localisée à l'est, à proximité des grands ports (Dieppe, Le Havre, Rouen). Cacao, chocolat et produits de confiserie rayonnent aux alentours de Rouen.

D'autres activités sont situées près des lieux de productions : industrie des produits de la mer, des fruits et légumes, et du cidre notamment.

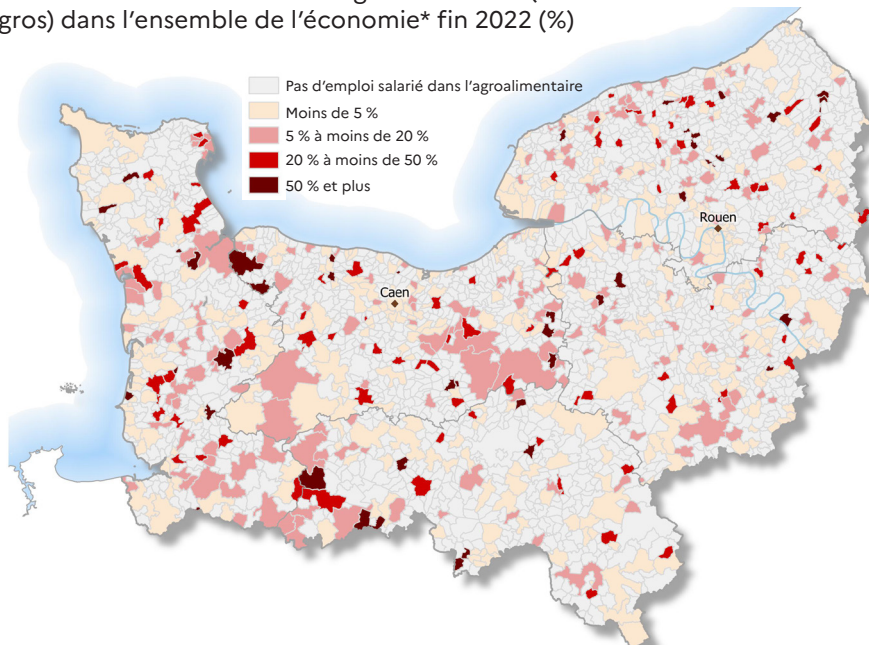
Figure 7 - À l'ouest de la Normandie, plus de 7 salariés des IAA sur 10 travaillent dans l'espace rural*

Part des effectifs salariés fin 2022 localisés dans l'espace rural



* Espace rural = ensemble des communes peu denses, ou très peu denses, selon la grille communale de densité de l'Insee
Source : Insee, Flores 2022

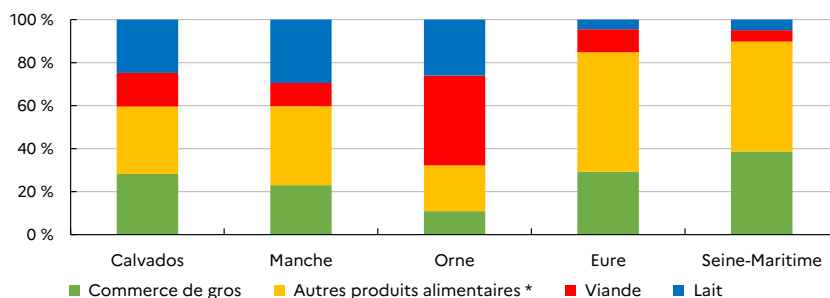
Figure 8 - Le poids de l'agroalimentaire est plus important à l'ouest de la région
Poids de l'effectif salarié de l'agroalimentaire (industrie et commerce de gros) dans l'ensemble de l'économie* fin 2022 (%)



* champ : postes de travail en fin décembre (hors intérimaires) hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs
Source : Insee, Flores 2022

Figure 9 - L'ouest de la région, lieu de prédilection des productions normandes de lait et de viande est également celui de l'industrie laitière et de la viande

Répartition des effectifs salariés en Normandie fin 2022, selon l'activité et le département



* industries des produits de la mer, des fruits et légumes, des corps gras, des boissons, meunerie et travail du grain, boulangerie-pâtisserie, pâtes, aliments pour animaux
Source : Insee, Flores 2022

L'industrie des plats préparés, comme le secteur du commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants emploient dans toute la Normandie.

Alors que le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons emploie des salariés dans les grandes villes de la région, surtout à Caen et Rouen.

Les 3 départements de l'ouest de la région (Manche, Calvados et Orne) concentrent 65% des salariés des industries agroalimentaires, avec presque 23 000 salariés. Pour ce qui est des salariés du commerce de gros agroalimentaire, ils sont répartis pour moitié entre les deux anciennes régions de Normandie.

L'impact de l'industrie agroalimentaire sur l'emploi normand est donc plus important dans l'ouest de la région que dans l'est ; les emplois salariés de l'industrie agroalimentaire pour ces 3 départements de l'ouest de la région (Manche, Calvados et Orne) représentent en moyenne 3,3% de l'emploi total, contre 1,4% en moyenne pour l'Eure et la Seine-Maritime, et 2,3% en Normandie.

Quant à l'agroalimentaire dans son ensemble (IAA et commerce de gros agroalimentaire), il représente en Normandie 3,2% de l'emploi total.

Les régions limitrophes

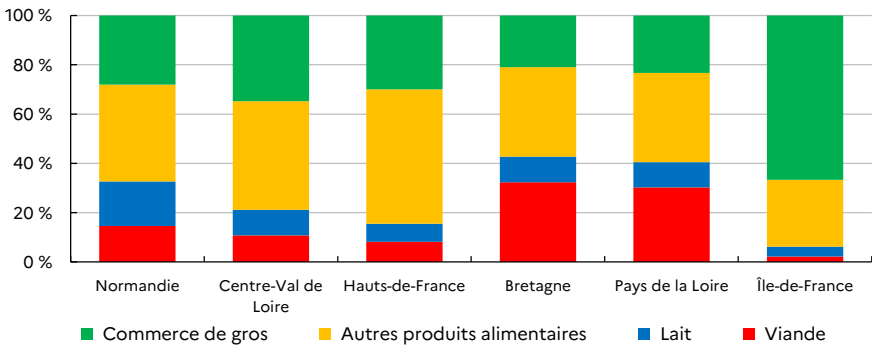
La région Normandie ressemble beaucoup, en structure, aux deux régions Centre-Val de Loire et Hauts-de-France, avec un peu plus d'activité de l'industrie laitière (18%, contre 10% et 7%) (figure 10).

La Bretagne et les Pays de la Loire ont le même profil, avec de nombreux salariés travaillant pour l'industrie de la viande, respectivement 32% et 30% (avec 25 810 salariés en Bretagne, et 20 740 salariés dans les Pays de la Loire).

L'Île-de-France se démarque des autres régions par l'importance du commerce de gros dans l'agroalimentaire. En effet, en Île-de-France, deux tiers des salariés de l'agroalimentaire sont dans le commerce de gros.

Figure 10 - La Normandie occupe une position intermédiaire par rapport aux régions limitrophes

Répartition des effectifs salariés fin 2022, selon l'activité et la région



Note de lecture : en Normandie, 28% des salariés de l'agroalimentaire sont dans le commerce de gros.

Source : Insee, Flores 2022

Figure 11 - Principaux établissements de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaire en 2022

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune	Tranche d'effectif salarié
Industries agroalimentaires (20 premiers établissements selon l'effectif salarié)			
ELVIR	Industrie laitière	Condé-sur-Vire (50)	500 à 999
ISIGNY SAINTE-MERE		Isigny-sur-Mer (14)	
LES MAITRES LAITIERS COTENTIN		Sottevast (50)	
CHARAL	Industrie de la viande	Flers (61)	
S N V		Rives d'Andaine (61)	
SOCOPA VIANDES		Coutances (50)	
LA NORMANDISE	Aliments pour animaux	Vire Normandie (14)	250 à 499
FERRERO FRANCE	Cacao, chocolat et confiseries	Villers-Écalles (76)	
DANONE PRODUITS FRAIS FRANCE	Industrie laitière	Ferrières-en-Bray (76)	
SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT		Domfront en Poiraise (61)	
BROCELIANDE - ALH	Industrie de la viande	Villers-Bocage (14)	
ELIVIA		Villers-Bocage (14)	
SOCOPA VIANDES		Le Neubourg (27)	
CARGILL FRANCE	Autres produits alimentaires	Baupré (50)	
BARRY CALLEBAUT FRANCE	Cacao, chocolat et confiseries	Louviers (27)	
PATISSERIE PASQUIER SAINT VALERY	Pain et pâtisserie fraîche	Saint-Valéry-en-Caux (76)	
GELAE	Plats préparés	Foucarmont (76)	
SAS FRIAL		Saint-Martin-des-Entrées (14)	
NESTLE FRANCE	Thé et café	Dieppe (76)	
FLORETTE FRANCE GMS	Transformation de légumes	Lessay (50)	
Commerce de gros de produits agroalimentaires (10 premiers établissements selon l'effectif salarié)			
FERRERO FRANCE COMMERCIALE	Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	Mont-Saint-Aignan (76)	500 à 999
CARREFOUR SUPPLY CHAIN		Carpiquet (14)	250 à 499
SYSCO FRANCE SAS		Martin-Église (76)	150 à 249
SOC COOP AGRIC AGRO-ALIMENTAIRE AGRIAL	Commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants	Caen (14)	
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NATUP		Mont-Saint-Aignan (76)	
POMONA	Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons	Maromme (76)	100 à 149
SOCOPAL		Saint-Saëns (76)	
DEGRENNÉ DISTRIBUTION		Villers-Bocage (14)	
METRO FRANCE		Sotteville-lès-Rouen (76)	
ORIENTIS GOURMET		Saint-Vigor-d'Ymonville (76)	

Source : Insee, Flores 2022

Démographie des établissements normands

Fin 2022, 23 des 1 523 établissements employeurs de l'agroalimentaire rassemblent 250 personnes et plus. Ils concentrent près d'un tiers (30 %) de l'effectif salarié de l'industrie agroalimentaire et du commerce de gros alimentaire, soit 11 400 salariés. L'industrie agroalimentaire regroupe la plupart de ces grands établissements. À eux seuls, ils concentrent 37 % de l'emploi salarié fin 2022, soit 9 950 salariés. Ils sont surtout présents dans la transformation de la viande, du lait et d'autres produits tels que le sucre, le cacao, le chocolat et confiseries, les plats préparés (figure 11). L'industrie agroalimentaire régionale se démarque d'ailleurs par un poids de ces établissements plus marqué qu'au plan national (3,4 %, contre 2,0 %). Pour autant, et comme au plan national, les établissements de moins de 10 salariés sont très nombreux, et présents dans toutes les activités de transformation, même s'ils ne concentrent que 5,3 % des effectifs dans les IAA normandes (figures 12 et 13).

Les salariés de l'agroalimentaire

Les hommes occupent près de deux tiers de ces emplois salariés en 2022 (63 %) (figure 14). Quand on regarde la répartition hommes femmes pour chaque catégorie socioprofessionnelle, on constate que les femmes sont majoritaires dans la catégorie des employés (deux tiers des effectifs). Près de 40 % des postes de cadres et professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes. Et les ouvrières représentent un petit tiers (31 %) des ouvriers travaillant dans l'agroalimentaire normand.

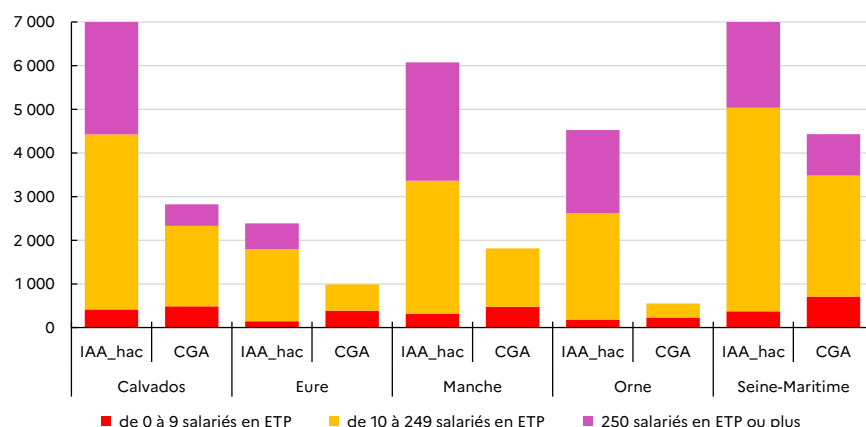
Le taux d'ouvriers dans l'agroalimentaire normand est de 61 % (52 % en France) et il est même de 68 % quand on se restreint à l'industrie agroalimentaire.

Figure 12 - En Normandie, plus d'un tiers (37 %) de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire est présent dans des établissements de 250 personnes et plus
Répartition des établissements employeurs et effectifs salariés fin 2022 selon la taille de ces établissements (en %)

	Normandie				France métropolitaine			
	Part du nombre d'établissements		Part de l'effectif salarié		Part du nombre d'établissements		Part de l'effectif salarié	
	IAA	Commerce de gros	IAA	Commerce de gros	IAA	Commerce de gros	IAA	Commerce de gros
Moins de 10 salariés	62,8	77,9	5,3	21,5	65,6	77,9	7,9	21,3
De 10 à moins de 250 salariés	33,8	21,9	58,1	64,9	32,4	21,8	59,9	65,7
250 salariés et plus	3,4	0,2	36,6	13,6	2,0	0,3	32,2	13,0

Source : Insee, Flores 2022

Figure 13 - Des grands établissements dans l'industrie agroalimentaire, moins dans le commerce de gros agroalimentaire
Effectifs salariés fin 2022 selon la taille des établissements par département et pour les 2 grands secteurs de l'agroalimentaire



Notes : IAA_hac = industrie agroalimentaire hors artisanat commercial

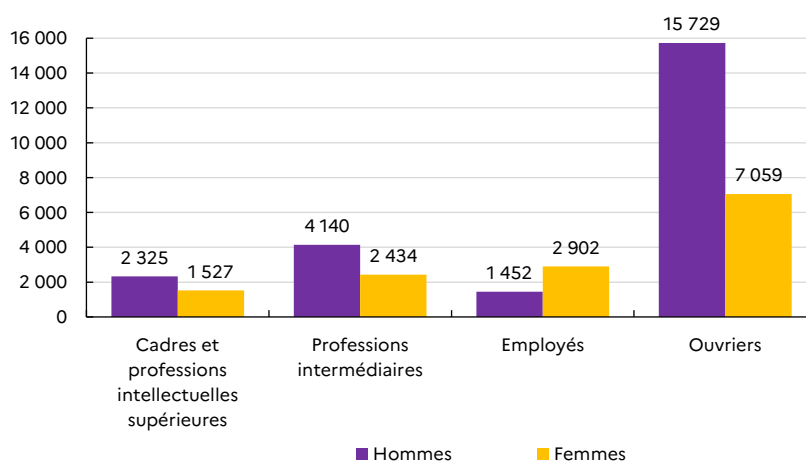
CGA = Commerce de gros alimentaire

Note de lecture : dans l'IAA_hac du Calvados, 6 % des salariés sont dans de petits établissements, 56 % des salariés sont dans de moyens établissements, et 38 % des salariés sont dans de grands établissements.

Source : Insee, Flores 2022

Figure 14 - Les salariés de l'agroalimentaire : 63 % sont des hommes, 61 % des ouvriers

Effectifs salariés dans l'agroalimentaire normand fin 2022 selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle *



* hors agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Source : Insee, Flores 2022

Mais on remarque des disparités de part d'ouvriers entre les activités phares de la région, puisque la transformation de viande concentre 77% d'ouvriers, l'industrie laitière compte 69% d'ouvriers et les autres produits alimentaires (thé-café, cacao-chocolat, plats préparés...) 62% (figures 15).

Outre l'industrie de la viande, les activités de l'industrie

agroalimentaire où le taux d'ouvriers est fort sont l'industrie de la boulangerie-pâtisserie et celle des produits de la mer (76% pour les deux).

L'industrie des corps gras se démarque des autres industries agroalimentaires, en structure de catégories socioprofessionnelles. En effet, le taux d'ouvriers est le plus bas : 26%, et le taux de cadres

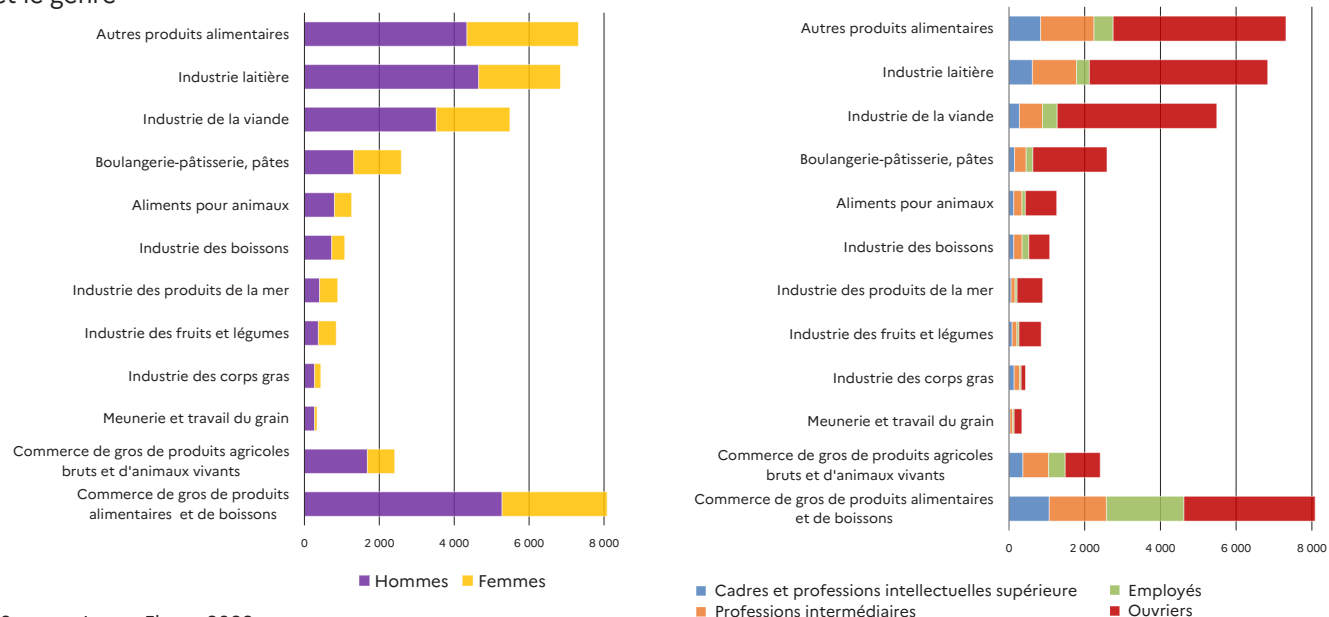
et professions intellectuelles supérieures est le plus élevé, avec 31% (figures 16).

Les femmes sont majoritaires dans la transformation de fruits et légumes (56%), et très présentes également dans l'industrie des produits de la mer (54%).

Dans la boulangerie-pâtisserie industrielle, on atteint presque une parité parfaite (49% de femmes).

Figures 15 - Plus d'hommes et d'ouvriers dans l'industrie agroalimentaire

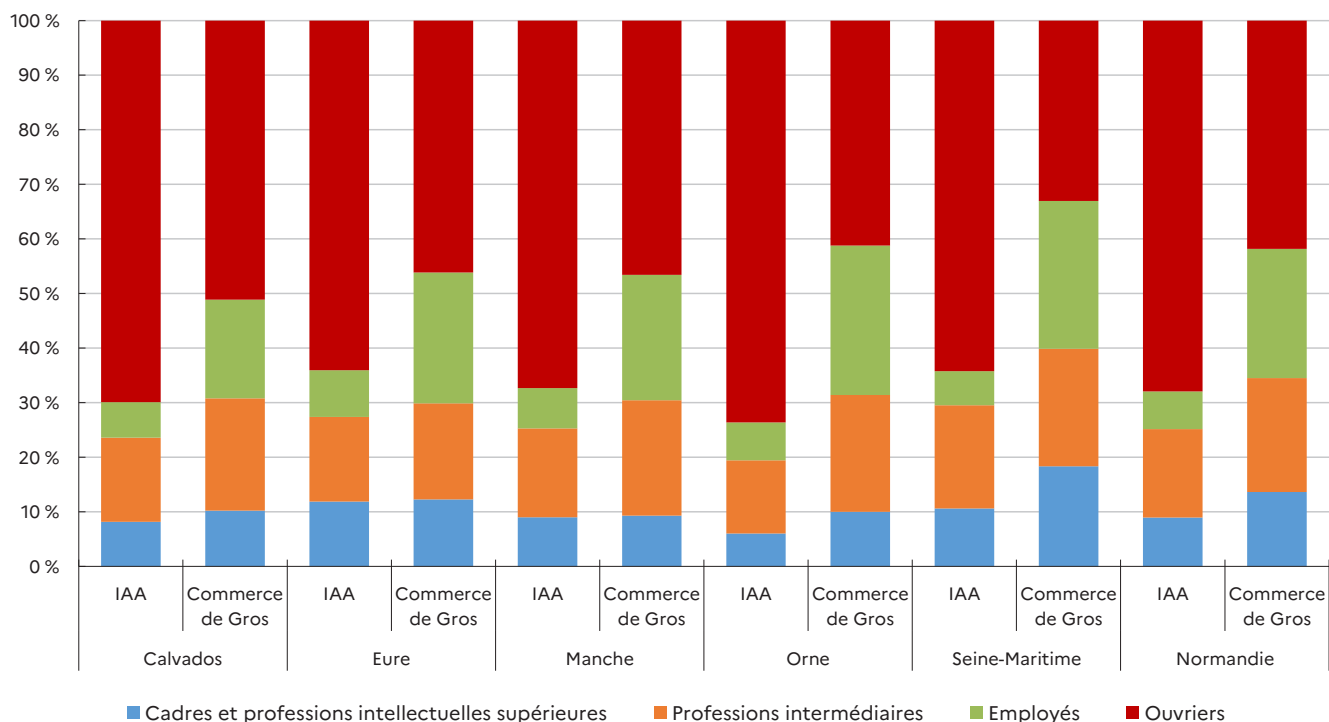
Effectifs salariés de l'agroalimentaire en Normandie fin 2022 par activité, selon les catégories socioprofessionnelles et le genre



Source : Insee, Flores 2022

Figure 16 - La part des ouvriers dans l'industrie agroalimentaire en 2022 varie d'un département à l'autre : de 64% dans l'Eure ou en Seine-Maritime, à 74% dans l'Orne

Répartition des effectifs salariés de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires fin 2022 par département selon la catégorie socioprofessionnelle

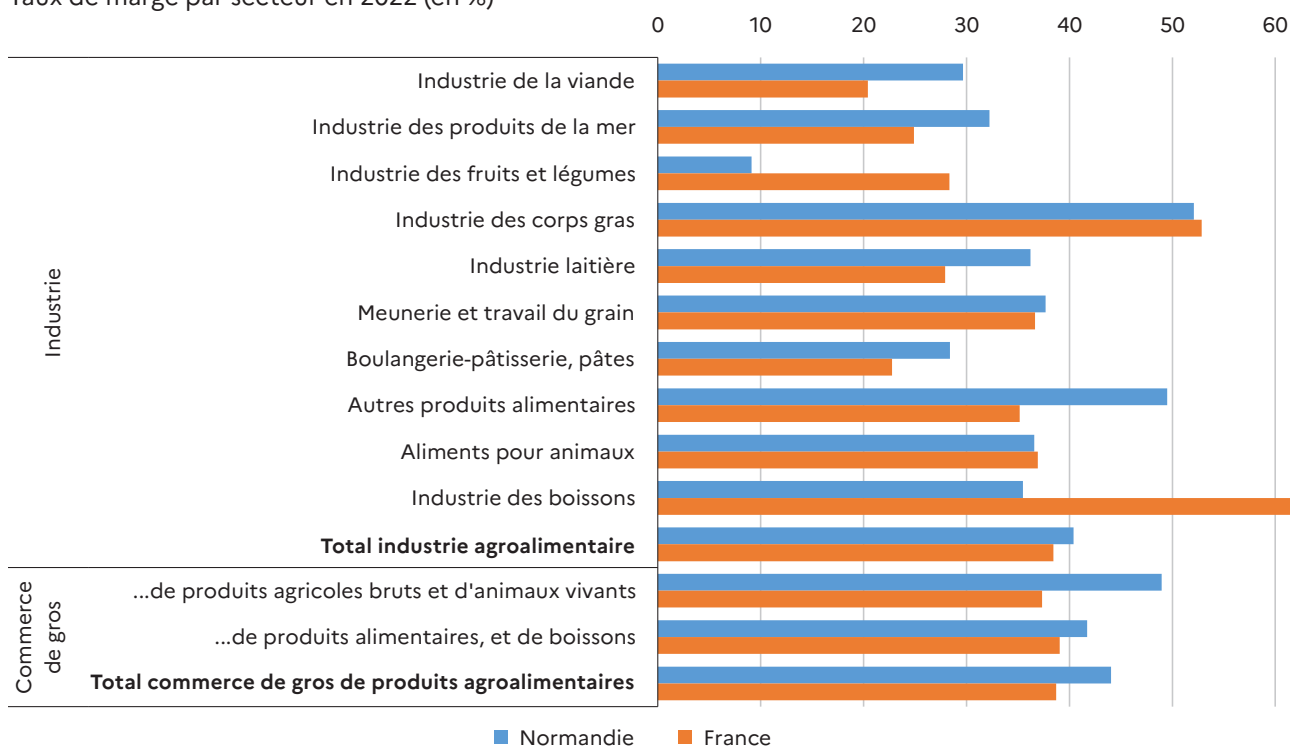


Source : Insee, Flores 2022

Les entreprises de l'agroalimentaire

Figure 17 - En 2022, le taux de marge* est plus élevé en Normandie qu'en France dans les industries de la viande, laitière et des autres produits alimentaires

Taux de marge par secteur en 2022 (en %)



*Taux de marge : excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF). C'est un indicateur de rentabilité de l'entreprise.
Champ : France hors Mayotte
Sources : Insee, Esane, Flores, SIRUS – traitements SSP

En 2022, la Normandie abrite 937 entreprises mono ou quasi-monorégionales — c'est-à-dire comptant au minimum 80 % de leur effectif dans la région — dans l'industrie agroalimentaire hors artisanat commercial. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires hors taxes de 7,4 milliards d'euros, dont 2,1 milliards à l'export. Dans le commerce de gros

de produits agroalimentaires, 993 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 8,2 milliards d'euros.

En 2022, le taux de marge des entreprises de l'industrie agroalimentaire est un petit peu plus élevé en Normandie qu'au plan national (figure 17). C'est tout particulièrement le cas dans l'industrie de la viande,

l'industrie laitière, celle des produits de la mer, et celle des autres produits alimentaires (thé-café, cacao-chocolat, plats préparés...). Par contre, le taux de marge de l'industrie des boissons est bien plus élevé en France qu'en Normandie (respectivement 63 % et 35 %), et il en est de même pour l'industrie des fruits et légumes.

Encadré : sources et géographie

Sources utilisées :

Dans cette étude, le nombre d'établissements et les effectifs salariés sont issus de Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). Cette source, produite par l'Insee, décrit l'emploi salarié sur l'ensemble des secteurs d'activité, (à l'exception des activités du ministère des Armées). L'effectif en fin d'année 2022 mobilisé dans cette publication est le nombre de postes salariés présents la dernière semaine de décembre.

N.B. : il est recommandé de ne pas comparer les résultats issus de Flores de 2018 à 2022, car le champ et la méthode peuvent différer d'une année à l'autre.

La source **Esane** (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises) est utilisée dans la dernière figure de la publication, pour le taux de marge. Elle procure des données d'entreprises, comptables, financières et sur l'emploi.

Géographie :

Dans cette publication, les données nationales portent sur la France métropolitaine.



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire
DRAAF Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et
Économique
6, Bd Général Vanier - 14053 Caen Cedex 4
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directeur de la publication : Sylvain Vedel
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédactrice : Françoise Jacquesson
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2729-711X (imprimé) - ISSN : 2739-2635 (en ligne)
© Agreste 2025